

A blurred photograph of a person in a red shirt running on a green field. The person is in the foreground, slightly out of focus, with their legs and arms in motion. The background is a bright green field, possibly a tennis court or a similar outdoor sports area. The overall image has a sense of motion and energy.

Chapitre 4 :
Conditions
environnementales
et de développement
durable propres aux
différentes disciplines
olympiques



Guide du CIO sur le sport, l'environnement et le développement durable

4.1 Sports et conditions environnementales

Le CIO répartit les disciplines sportives entre les Jeux Olympiques d'été et les Jeux Olympiques d'hiver. D'un point de vue purement environnemental, on distinguera plutôt les sports en salle de ceux pratiqués en extérieur. Plusieurs sports font d'ailleurs partie des deux catégories.

Les sports en salle se déroulent essentiellement dans un environnement construit, entièrement artificiel, indépendant du climat et créé par l'homme. Il faut que :

- Les conditions environnementales ainsi créées soient favorables à la pratique du sport dans le respect des normes de sécurité;
- L'édifice s'intègre harmonieusement au site;
- L'édifice soit adapté aux besoins réels sur le long terme;
- L'exploitation de l'édifice soit économe en ressources (eau, énergie);
- Les émissions diverses et les déchets créés par l'exploitation de l'édifice n'aient pas d'impact nuisible sur l'environnement;
- Les facilités offertes par l'édifice soient exploitées au mieux en faveur du développement social et économique des populations qui l'accueillent.

En ce qui concerne les sports pratiqués en extérieur, ceux-ci sont beaucoup plus dépendants des conditions environnementales naturelles (état physique de l'eau, pente du terrain, taille des vagues, vitesse du vent, etc.). On distinguera les sports pratiqués en pleine nature, qui se déroulent dans un milieu naturel, terrestre ou aquatique, pas ou peu aménagé, des sports pratiqués dans un stade, dont les conditions environnementales sont plus proches de celles des sports en salle.

Traditionnellement on distingue les sports d'été des sports d'hiver. Seule la forme physique (liquide ou solide) sous laquelle se trouve l'eau différencie, d'un point de vue environnemental, les conditions dans lesquelles se déroulent les sports d'été et les sports d'hiver. Les sports d'hiver sont ceux qui nécessitent de l'eau solide, qu'il s'agisse de glace ou de neige.

4.2 Les sports terrestres d'été pratiqués dans la nature

Les disciplines olympiques terrestres se déroulant dans la nature dont il est question dans ce chapitre sont le cyclisme et l'équitation. Hormis les épreuves sur piste ou en hippodrome, l'une et l'autre peuvent avoir un effet direct sur les écosystèmes naturels.

Il s'agit essentiellement de limiter, voire d'empêcher, les atteintes à la richesse de ces écosystèmes tout en permettant au sportif et au public d'en profiter le mieux possible. Il y a donc lieu d'éduquer et de responsabiliser non seulement les pratiquants de ces sports, mais aussi les organisateurs de manifestations et les spectateurs.

Le fonctionnement des écosystèmes terrestres dépend de trois types de facteurs :

Les facteurs abiotiques (liés aux aspects physicochimiques), tels que :

- Les facteurs climatiques : lumière, température, pluies, humidité relative, vent, gaz en traces dans l'air (gaz carbonique, ozone, oxydes d'azote, hydrocarbures volatiles), particules en suspension;
- Les facteurs du sol : teneur en eau, texture, structure, matière organique

Les facteurs biotiques (liés à la flore et à la faune) :

- Les facteurs intraspécifiques (particuliers à chaque espèce) : effectif ou biomasse de l'espèce, croissance, sex-ratio, pyramide des âges;
- Les facteurs interspécifiques (relations entre les espèces) : diversité des populations végétales et animales (biodiversité), relations alimentaires, compétition, parasitisme.

